



## Déclaration liminaire FSU / CGT Educ'action

**CDEN 2 Février 2018**

Madame le Préfet, Monsieur le Président du Conseil Départemental, Monsieur le Directeur Académique et mesdames et messieurs les membres du CDEN

A la lecture du dernier procès verbal, nous constatons que le CDEN perd de sa fonction de débat sur l'éducation nationale. Nous sommes souvent pris par un ordre du jour serré, le moindre sujet qui mériterait une réflexion commune entre les différents représentants que nous sommes est abrégé. Nous le regrettons et souhaitons vraiment que cette instance retrouve ce désir de débats.

Nous tenons à remercier le personnel administratif qui au fil des années nous propose des documents de qualité et nous nous insurgons contre les suppressions de postes dans les services administratifs.

Les opérations de carte scolaire sont toujours un indicateur particulièrement intéressant pour mesurer l'investissement d'un gouvernement en matière d'éducation. Force est de constater que pour cette prochaine rentrée, la situation du système éducatif dans les établissements publics d'éducation ne va pas s'améliorer. Certes notre département perd 355 élèves soit en moyenne 1 par école mais si une nation souhaite s'attaquer aux mauvais résultats de ces élèves dans les évaluations internationales, elle doit s'attacher à donner les moyens aux enseignants d'y remédier.

Les huit premiers mois de l'ère Macron montrent que le service public n'est pas une priorité.

La révolte des agents en milieu pénitentiaire, les actions pour la défense du service public hospitalier, le malaise dans les EPHAD ne sont que quelques illustrations de la politique menée.

En même temps, les plus grandes fortunes du pays vont voir leurs impôts baisser de manière honteuse. On peut facilement imaginer où les 3,2 milliards d'euros (estimation de Bercy qui devrait plutôt avoisiner les 4 milliards selon les économistes) auraient été plus utiles.

Pour les fonctionnaires, l'année à venir ne sera pas enthousiasmante. Le rétablissement de la journée de carence, la hausse de la CSG et le gel des salaires ne sont que des signes qui montrent le mépris du gouvernement face à ses agents. La hausse du pouvoir d'achat pour les fonctionnaires et surtout pour les retraités ne constitue qu'un mensonge.

Pour ce qui nous concerne en Deux-Sèvres, le département doit rendre un poste pour le premier degré. Il semblerait que 8 postes soient nécessaires pour satisfaire la demande très médiatique de mise en place de classes de CP autour de 12 élèves dans notre département. Si la FSU-CGT se félicite qu'enfin le ministère découvre que l'on apprend mieux avec des effectifs moins élevés, nous restons pourtant fortement déçus de constater que cette mesure ne concerne que les élèves situés en REP.

En effet, l'observatoire des inégalités démontre que 3/4 des élèves issus des milieux défavorisés ne sont pas scolarisés dans les REP. Nous tenons à rappeler que pour nos organisations syndicales, aucune classe ne devrait dépasser 25 élèves et 20 pour les REP. Pour atteindre ces objectifs, il faudrait lors de cette carte scolaire ouvrir 69 classes. De nombreuses études menées ces dernières années (Piketty, STAR ...) montrent pourtant qu'une forte baisse des effectifs dès les plus petites classes permet d'améliorer fortement la réussite des élèves.

Il semblerait que les règles de la carte scolaire diffèrent entre les écoles publiques et les écoles privées ce qui ne nous semble pas juste. Nous allons étudier aujourd'hui la fermeture de plusieurs classes dans des secteurs où l'enseignement privé est très présent et nous aimerions connaître les taux d'encadrement dans ces écoles.

Le recours à l'emploi précaire dans l'éducation s'intensifie. Nous sommes passés du statut de maître d'internat ou surveillant d'externat mis en place par le Front Populaire à l'emploi de service civique. Les premiers permettaient à des jeunes issus des milieux sociaux défavorisés de poursuivre des études supérieures où ils gagnaient plus qu'un SMIC pour 24 h de surveillance. Pour les seconds, ils sont présents en moyenne 35 h mais pour seulement moins de 600 euros soit 3,80 euros de l'heure. Entre ces deux

extrêmes se sont enchaînés une multitude de statuts différents (Assedu, AVS, EVS...) toujours plus mal payés.

Les missions effectuées par ces personnels sont réelles, notamment auprès des jeunes en situation de handicap et nous demandons que des formations, des statuts soient créés pour pérenniser ces postes et que les élèves aient réellement un suivi dont ils ont besoin.

Nous voyons aussi apparaître dans les écoles et les collèges des élèves en situation de grande pauvreté. Ainsi, il devient de plus en plus fréquent de voir des enfants qui ne sont pas en possession matériel de feuilles, de crayons. Nous nous adressons ici aux élus pour qu'ils puissent prendre la mesure de ces difficultés et qu'ils s'organisent soit en abondant les aides aux familles ou les dotations aux établissements pour permettre à tous les élèves de pouvoir suivre une scolarité digne de ce nom.

La médecine scolaire est devenue inexistante dans notre département. Un déficit énorme de médecins scolaires anéantit complètement le rôle des visites de prévention. Les élèves ont au mieux une visite effectuée par un infirmier. Ainsi, certains parents ou enseignants découvrent tardivement des troubles visuels, auditifs ou autres qui pénalisent la scolarité des enfants. Pour le personnel enseignant, la pénurie est tout aussi criante. Les enseignants sont les seuls dans le monde du travail à n'avoir aucune visite médicale au cours de leur carrière.

Dans le 2<sup>d</sup> degré, la suppression de 32 ETP dans notre académie à la prochaine rentrée et sa déclinaison départementale suscite de fortes inquiétudes et aura de lourdes conséquences dans les établissements.

Pour les collèges de notre département ce sont 4,5 postes en moins qui sont prévus alors que les effectifs resteront quasiment stables (-0,2%)

En ce qui concerne les dotations de fonctionnement, nous dénonçons une fois de plus les choix politiques du conseil départemental. Dans le budget 2018, alors que les collèges privés scolarisent 23 % des élèves ils se voient attribués près de 44 % de la dotation aux collèges.

Après deux années, la réforme du collège continue mais avec un tel niveau d'assouplissement que l'autonomie des établissements, pilier de la réforme, augmente la disparité entre les fonctionnements d'établissements, notamment sur les options, les dispositifs et même sur l'examen final du DNB.

La réforme du lycée qui s'annonce semble orientée par des critères comptables : les baisses horaires élèves conjuguées à l'individualisation des parcours et à une spécialisation précoce devraient en effet permettre des récupérations de moyens. Le rapport Mathiot confirme nos inquiétudes quant à la surcharge de travail qui sera demandée aux enseignants hors temps pédagogique. Au-delà de cet aspect, nous y voyons aussi le renoncement à une formation ambitieuse pour tous les élèves et à la lutte contre les déterminismes sociaux. La politique qui conduit la réforme du bac est bien celle d'une rupture de la possibilité d'accès pour chacun, et quelle que soit son origine sociale, à la réalisation de son projet. Comment ne pas voir en effet que tout ce qui conduit à individualiser les parcours de formation conduit à un enfermement précoce des élèves dans des choix reproduisant les inégalités scolaires dont on sait qu'elles sont largement déterminées par les inégalités sociales. Les inégalités et la concurrence entre établissements risquent aussi de fortement s'accroître si le scénario des majeures/mineures devait se confirmer.

C'est donc un changement complet de paradigme qui s'annonce.

Pour toutes ces raisons, FSU et CGT ont été partie prenante de l'action du 1<sup>er</sup> février et s'engagent le 6 Février pour une journée de grève contre l'insuffisance des dotations et la réforme du lycée qui déstructureraient et dégraderaient nos conditions de travail.

Enfin, nous ne pouvons que dénoncer les orientations gouvernementales annoncées lors du Comité interministériel de la transformation publique. Madame le Préfet, ces annonces sont inacceptables et conduiraient à la fin d'une fonction publique au service de l'intérêt général.

Nos organisations syndicales appelleront l'ensemble des fonctionnaires à faire barrage à ces transformations mortifères.